

LIBERTAS

Enlèvement de l'activiste colombien Kimy Pernía Domicó

Lorsque le leader autochtone Kimy Pernía Domicó a pris la parole devant les membres de la délégation de l'Assemblée des Premières Nations et de Droits et Démocratie en mission en Colombie pour leur expliquer la situation de crise à laquelle est confronté le peuple Embera-Katio, il était loin de se douter que, deux jours plus tard, le tragique enlèvement dont il serait victime et sa disparition allaient soulever de telles réactions à l'échelle internationale. Warren Allmand, président de Droits et Démocratie, Ghislain Picard, chef régional de l'Assemblée des Premières Nations pour le Québec et le Labrador, Lydia Hwitsum, chef des tribus Cowichan et Beth Phinney, présidente du sous-comité parlementaire sur les droits de la personne, avaient rencontré M. Pernía, à Medellín, en Colombie, à l'occasion d'une réunion organisée par l'Organisation autochtone d'Antioquia.

Le 2 juin, à l'aube, Pernía Domicó, qui avait déjà fait l'objet de nombreuses menaces, a été enlevé dans les rues de Tierralta, à Cordoba, par des hommes armés appartenant, selon toute vraisemblance, à des groupes paramilitaires d'extrême droite. Cet événement tragique illustre bien la situation des 84 peuples autochtones de Colombie qui ne regroupent plus que 800 000 autochtones, soit à peine 2% de la population. La survie du peuple Embera-Katio, auquel appartient le leader Kimy Pernía Domicó, est menacée par le méga-projet de barrage hydroélectrique Urra financé en partie par le

Canada, qui a épuisé les ressources en poissons, détruit l'environnement et apporté la malaria à cette collectivité de 2000 autochtones. Lorsque les Embera se sont organisés et ont fait valoir leurs droits protégés par la Constitution, les groupes paramilitaires les ont accusés de collaborer avec les guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). De plus, les FARC ont recruté de force certains autochtones et accusé la communauté civile d'aider les paramilitaires. Le bilan est lourd pour les Embera : 11 leaders tués depuis 1994 et, maintenant, la disparition de Kimy Pernía Domicó.

Floro Tunubalá, le seul gouverneur autochtone élu de Colombie, a signalé une situation similaire dans le département du Cauca, dans l'ouest du pays, où il a accédé au pouvoir en octobre dernier après une victoire éclatante. « J'ai reçu un appel anonyme me disant que j'avais été porté au pouvoir par la gauche armée et que, par conséquent, j'étais une cible militaire », a déclaré M. Tunubalá aux membres de la délégation lorsque ceux-ci se sont rendus dans ses bureaux situés à Popayán, la capitale du département. « Le lendemain, un autre appel anonyme m'apprend que, comme j'avais eu l'appui des paramilitaires, je devenais une cible militaire pour les guérilleros. » M. Tunubalá a parlé des effets nocifs de la fumigation aérienne des cultures illicites par les États-Unis et de son propre plan de développement économique pour le département. Pourtant, aussi longtemps que la guerre durera, il sera impossible



Photo : Kathy Price, ICCURLA.

de mettre en œuvre ce plan étant donné que les diverses factions armées cherchent à prendre le contrôle du territoire, chacune extorquant de l'argent des civils pris en otages au milieu de cette violence.

Pour les peuples autochtones de Colombie, tout effort de promouvoir la paix doit prendre en compte les raisons qui sont à la base du conflit. Et l'une de ces raisons est sans conteste l'incapacité de l'État à protéger adéquatement les terres des autochtones, essentielles à la survie de ces peuples. « Le processus de paix doit tenir compte des préoccupations des peuples autochtones – autrement, il n'y aura aucune solution réelle et durable au conflit. Nous vous demandons à vous, les Canadiens, d'être nos messagers auprès du gouvernement colombien et du reste du monde et de leur faire part de nos inquiétudes », a déclaré M. Tunubalá à la délégation.



Droits et Démocratie

Centre international des droits de la personne
et du développement démocratique

Droits et Démocratie est une organisation canadienne investie d'un mandat international. En coopération avec la société civile et les gouvernements canadien et étrangers, elle fait la promotion et la défense des droits de la personne par le dialogue, le travail d'intervention, le renforcement des capacités et l'éducation du public. Sa stratégie s'articule autour de quatre thématiques : développement démocratique, droits des femmes, droits des peuples autochtones, et mondialisation et droits humains.

Conseil d'administration

C'est avec regret que nous disons au revoir à Mme Iona Campagnolo, membre de longue date de notre conseil d'administration. Ancienne ministre du cabinet fédéral canadien, et présidente du conseil du Fraser Basin Council à Vancouver, elle vient d'être nommée Lieutenant-gouverneur de Colombie-Britannique. Nous lui sommes reconnaissants de sa précieuse collaboration et de son engagement envers Droits et Démocratie et lui offrons nos meilleurs vœux à la suite de sa nomination.

Nous sommes heureux d'accueillir deux nouveaux membres au sein de notre conseil. M. Vitit



Muntarbhorn, qui vient de Thaïlande, est professeur à la faculté de droit de l'Université Chulalongkorn. Il a également été consultant pour l'UNICEF et d'autres organismes des Nations Unies pour les questions relatives aux droits des enfants. Mme Michèle Rouleau, de Montréal, est une ancienne présidente de Femmes autochtones du Québec et commissaire à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.

Nouvelles publications

Enquêter sur les violations des droits des femmes dans les conflits armés, une publication conjointe de Droits et Démocratie et Amnesty International



Canada (section anglophone), a été lancé au mois de mai. Il s'agit du deuxième d'une série de documents sur une approche sexospécifique de la recherche. Rédigé par Agnès Callamard, du secrétariat international d'Amnesty International à Londres, en collaboration avec

Ariane Brunet, coordonnatrice du programme Droits des femmes de Droits et Démocratie, ce document fait partie d'une série qui comprend déjà le manuel *Méthodologie de recherche sexospécifique* et un guide : *Documenter les violations des droits humains par les agents de l'État : la violence sexuelle*. Trois autres guides seront publiés dans cette série et porteront sur les violations des droits humains au sein de la communauté par des acteurs privés ainsi que sur les causes économiques et sociales des violations des droits humains. *Enquêter sur les violations des droits des femmes dans les conflits armés* est disponible en français et en anglais. Prix : 15,00 \$CA, plus 5,00 \$CA pour les frais postaux hors Canada. Pour commander : publications@ichrdd.ca.

Un cadre de référence des droits humains pour le commerce dans les Amériques.

Avec la mondialisation et ses effets qui sont ressentis même dans les endroits les plus reculés de la planète, qui sert d'arbitre lorsque les règles établies par les gouvernements derrière les portes closes des sommets financiers internationaux contredisent les traités sur les droits de la personne ratifiés par ces mêmes gouvernements? C'est la question fondamentale que pose le document de Droits et Démocratie *Un cadre de référence des droits humains pour le commerce dans les Amériques*, écrit par Diana Bronson, coordonnatrice du programme Mondialisation et droits humains, et Lucie Lamarche de l'Université du Québec à Montréal. Ce document examine les lois internationales relatives à la défense des droits humains et de quelle façon leur application peut être garantie dans le contexte actuel de libéralisation des investissements et des transactions financières à l'échelle mondiale. Il est disponible en anglais, en français et en espagnol auprès de Droits et Démocratie, et à www.ichrdd.ca.

Le libre-échange au prix de nos droits, c'est trop cher!, une version vulgarisée sous forme de brochure du document, en français, en anglais et en espagnol,



est également disponible auprès de Droits et Démocratie. Le dépliant se déplie pour révéler une affiche saisissante en noir et blanc, du photographe Benoit Aquin, illustrant l'impact du libre-échange.

Une afghane remporte le Prix John-Humphrey pour la liberté

Cette année, le Prix John-Humphrey pour la liberté a été accordé à la docteure Sima Samar pour les efforts qu'elle a déployés pour renforcer les droits des femmes et des jeunes filles en Afghanistan et dans les camps de réfugiés qui se trouvent dans le nord du pays, près de la frontière avec le Pakistan. Le Prix qui est attribué chaque année par Droits et Démocratie comprend une bourse de 25 000 \$ et l'organisation d'une tournée de conférences au Canada. Il porte le nom du Canadien John Peters Humphrey, qui a préparé le premier projet de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Le Prix sera remis à Montréal, le lundi 10 décembre prochain, Journée internationale des droits de l'homme. Après la cérémonie de remise du Prix, Mme Samar effectuera une tournée dans plusieurs villes canadiennes pour rencontrer des étudiants et des représentants de groupes de défense des droits de la personne, des Églises, des gouvernements et des médias.

Malgré des menaces de mort répétées, Mme Samar a défié les décrets des Talibans qui refusent aux femmes et aux jeunes filles les droits fondamentaux à l'éducation, à l'emploi, à la mobilité et aux soins de santé. Depuis 1989, Mme Samar a ouvert des écoles et des cliniques pour jeunes filles dans plusieurs provinces d'Afghanistan ainsi que dans les camps de réfugiés de Quetta, au Pakistan. Elle refuse d'accepter que les femmes soient soumises au « purdah » (mise à l'écart) et au port obligatoire du « burqa », un voile intégral qui les couvre de la tête aux pieds.

Le jury international qui décerne le Prix John-Humphrey pour la liberté s'est réuni au mois de juin pour étudier plus de 80 candidatures provenant du monde entier. Pour de plus amples détails sur le processus d'attribution du Prix et la tournée canadienne de Mme Samar, veuillez communiquer avec Augie van Biljouw à avbiljou@ichrdd.ca.

Ottawa doit appuyer le projet de Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

La veille de la Journée nationale des Autochtones, Warren Allmand, président de Droits et Démocratie, a remis symboliquement aux leaders autochtones canadiens une lettre de soutien au projet de Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. La lettre, signée par de nombreux organismes non autochtones du Canada, demande au gouvernement canadien d'appuyer le projet de Déclaration des Nations Unies et lance un appel pressant aux autres gouvernements afin qu'ils fassent pression auprès de l'ONU pour qu'elle ratifie ce texte.

Le document qui contient 45 articles a été rédigé par des experts du Groupe de travail des Nations Unies sur les populations autochtones. Il réaffirme les droits fondamentaux des peuples autochtones, en particulier celui d'être reconnus en tant que peuples ayant droit à l'autodétermination. Cette question est considérée par les experts comme la pierre angulaire du débat sur les peuples autochtones du fait que le droit international applique le statut de peuple aux non-autochtones. Pourtant, malgré cela, et bien qu'il y ait consensus sur le fait que le projet de déclaration ne reflète que des normes minimales fondamentales, après six années de discussions, seulement deux de ses articles ont été adoptés par les États membres des Nations Unies.

L'impasse actuelle s'explique par le fait que certains États, notamment le Canada, ont demandé que des modifications soient apportées au libellé de la plupart des articles. Toutefois, les représentants autochtones aux Nations Unies défendent presque à l'unanimité le projet. Ils ont déclaré que le texte actuel est le résultat de débats et le fruit de compromis entre tous les intervenants et

ils ne veulent pas qu'il soit affaibli par des modifications.

Le projet de déclaration a fait l'objet d'une table ronde organisée par Droits et Démocratie à Montréal le 24 mai à l'occasion de laquelle des ONG non autochtones, des Églises, des syndicats, des groupes de femmes et d'étudiants ont rédigé une lettre ouverte au gouvernement du Canada (voir www.ichrdd.ca/111/francais/contentFrancais1.html pour accéder au texte) demandant que le Canada s'engage à



Photo : Gérald McKenzie.

Warren Allmand présente la lettre d'appui signée par plus d'une centaine d'organisations et d'individus à Roméo Diom Saganash du Grand Conseil des Cris, Michèle Audette de Femmes autochtones du Québec et Kenneth Deer du Eastern Door à Kahnawake au Centre d'amitié autochtone à Montréal.

soutenir avec force le projet de déclaration pendant la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, qui aura lieu à Durban, en Afrique du Sud, au début du mois de septembre prochain.

« Ne pas reconnaître les droits des peuples autochtones à l'autodétermination, alors que ce droit est accordé d'emblée aux peuples non autochtones, est clairement un acte de racisme », a déclaré Warren Allmand. Droits et Démocratie va continuer à soulever cette question avec le gouvernement canadien et fera connaître sa position pendant la Conférence mondiale contre le racisme des Nations Unies qui aura lieu en Afrique du Sud.

Haroun M'Barek est libéré

Le 26 mai dernier, Haroun M'Barek, ce jeune étudiant tunisien qui avait demandé l'asile politique au Canada mais qui avait malheureusement été déporté vers la Tunisie, a enfin été libéré.

Peu après son arrivée en Tunisie, M. M'Barek a appris qu'il avait été trouvé coupable en son absence d'avoir fait partie « d'une bande de malfaiteurs ». Torturé et emprisonné, il fut ensuite condamné à trois ans de prison et cinq ans de contrôle administratif.

M. M'Barek n'est toujours pas au bout de ses peines. Il souffre de plusieurs troubles de santé et en septembre prochain il devra retourner devant le tribunal afin d'en appeler de son verdict de culpabilité. Selon plusieurs sources, le gouvernement canadien serait maintenant prêt à accueillir M. M'Barek si celui-ci parvenait à recouvrer son passeport tunisien.

À surveiller

Droits et Démocratie publiera à compter de la mi-septembre une version électronique de son bulletin Libert@s afin de faciliter les contacts avec ses partenaires et ses amis du monde entier. Si vous voulez recevoir ce bulletin électronique mensuel, veuillez communiquer avec publications@ichrdd.ca et nous fournir votre adresse électronique.



Pendant la première semaine de mai, Droits et Démocratie et l'International Centre for Criminal Law Reform and Criminal Justice Policy (ICCLR) de Vancouver ont organisé, à Kingston, en Jamaïque, un colloque sur la ratification et la mise en œuvre du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI). Le colloque, présidé par Warren Allmand, président de Droits et Démocratie, visait à aider les pays de la région des Antilles en leur fournissant l'information technique nécessaire pour ratifier et mettre en œuvre le Statut de Rome. Plusieurs autres organismes participaient à cette initiative financée par le gouvernement canadien et ont apporté leur soutien, notamment l'Institute for Media, Policy and Civil Society (IMPACS) de Vancouver, le Canadian Network for an International Criminal Court, ILANUD, organisation régionale de l'ONU, spécialiste de la justice pénale et de la prévention des crimes, dont le mandat englobe les pays des Antilles, et le Judicial Training Institute du ministère de la Sécurité nationale et de la Justice du gouvernement de Jamaïque.

Du 3 au 9 mai, Carole Samdup, coordonnatrice adjointe, a assisté à une réunion des rapporteurs spéciaux des Nations Unies qui avait lieu à **Genève** et qui portait sur les droits sociaux, économiques et culturels. Le 6 mai, Ariane Brunet, coordonnatrice, Droits des femmes, a pris la parole à l'occasion du lancement de *Enquêter sur les violations des droits des femmes dans les conflits armés*, pendant la première Conférence internationale sur les réfugiées fuyant la persécution en raison de leur sexe, organisée à **Montréal** par le Conseil canadien pour les réfugiés.

Micheline Lévesque, agente régionale pour l'Asie, a assisté à l'assemblée annuelle du Gouvernement de coalition nationale de l'Union de Birmanie (NCGUB) qui s'est tenue à Washington, le 15 mai,

ainsi qu'à la réunion du Comité des ONG sur la Birmanie qui s'est déroulée le 17 mai à Ottawa.

Mme Brunet a parlé de la montée de la droite religieuse et des droits des femmes à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'AFEAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale) qui a eu lieu le 22 mai à **Sherbrooke** (Québec). Le 23 mai, elle s'est exprimée sur la nécessité de tenir compte de la sexospécificité dans les opérations de maintien de la paix devant les étudiants qui assistaient à un colloque organisé par le Centre Pearson à Montréal. Le 22 mai, M. Allmand était conférencier invité à la réunion de la section de Montréal du Mouvement fédéralistes mondial et, le 26 mai, il se trouvait à l'Université McGill, de **Montréal**, pour parler des droits économiques, sociaux et culturels. Après le voyage de la délégation conjointe de l'Assemblée des Premières Nations et de Droits et Démocratie en **Colombie** (voir page 1), M. Allmand a assisté à l'Assemblée générale annuelle de l'Organisation des États américains (OEA) qui s'est déroulée au **Costa Rica** du 3 au 6 juin; à cette occasion, il a exercé des pressions pour que soit renforcé le projet de Charte démocratique. Geneviève Lessard, coordonnatrice adjointe, Développement démocratique, Madeleine Desnoyers, agente régionale pour les Amériques, et Sofia Macher, du Pérou, membre du conseil d'administration de Droits et Démocratie, assistaient également à cette assemblée et ont rencontré des partenaires de la région.

Le 6 juin, à Montréal, Diana Bronson, coordonnatrice du programme Mondialisation et droits humains, a fait une présentation devant la Commission sur la démocratie canadienne et la responsabilisation des entreprises, demandant des réformes judiciaires de la Loi sur les corporations commerciales canadiennes et de la Loi sur les mesures économiques spéciales afin d'assurer l'imputabilité des corporations commerciales canadiennes et de les inciter à être plus responsables.

M. Allmand a assisté à une conférence organisée, les 9 et 10 juin à Vancouver, par le International Centre on Criminal Law Reform (ICCLR) à l'occasion du 10^e anniversaire de l'organisme. Mme Desnoyers a participé à la Consultation de la région de **l'Amérique latine** sur les défenseurs des droits humains qui a eu lieu à **Mexico** du 13 au 15 juin et qui était organisée par Amnesty International avec le concours financier de Droits et Démocratie. C'était la première fois que la représentante spéciale pour les défenseurs des droits humains de l'ONU, Hina Jilani, rencontrait et consultait des organisations régionales, notamment le Ad Hoc Comité de Defensores en **Colombia** et le Comité de Defensores en **Mexico**.

Le 20 juin, M. Allmand a parlé de son opposition à la peine de mort devant des membres de la section de Montréal d'Amnistie internationale. Le 21 juin, Journée nationale des Autochtones, à l'occasion d'une manifestation organisée devant la Cour suprême du Canada, à **Ottawa**, il a une fois de plus (voir page 3) demandé au Canada de soutenir le projet de Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. M. Allmand a également assisté au Democracy Foundations Meeting qui s'est déroulé à Berlin du 23 au 27 juin et y a abordé le thème de la durabilité de la démocratie. Du 22 juin au 1^{er} juillet, Akouété Akakpo-Vidah, agent régional pour l'Afrique, a assisté à la Conférence nationale sur les droits humains organisée à Kinshasa par le gouvernement de la **République démocratique du Congo** et, du 8 au 16 juillet, il s'est rendu à Lusaka, en **Zambie**, pour participer à un atelier sur l'unité et la démocratie africaine organisé par Droits et Démocratie en collaboration avec d'autres partenaires afin de préparer le terrain à un Sommet des Peuples qui aura lieu en Afrique en 2002, parallèlement à la première Assemblée de l'Union africaine.

Libertas est une publication trimestrielle de Droits et Démocratie et est distribué gratuitement. *Libertas* est aussi disponible sur notre site à www.ichrdd.ca. Ses articles peuvent être reproduits, à la condition de citer la source et de faire parvenir une copie de la publication dans laquelle apparaît l'article à Droits et Démocratie. Le genre masculin est parfois employé à la seule fin de faciliter la lecture. Dépôt légal, troisième trimestre 2001. ISSN 1027-0884.

Le centre de documentation de Droits et Démocratie est ouvert au public. S'il vous plaît prendre rendez-vous en composant le (514) 283-6073.

● **Rédaction**: Augie van Biljouw (avbiljou@ichrdd.ca). ● **Graphisme**: Laperrière Communication. ● **Traduction**: Marie-Claude Hecquet.

Conseil d'administration: Kathleen Mahoney (présidente du conseil), Warren Allmand (président), Harry W. Arthurs, Michel Corbeil, Lydia A. Hwitsum, Suzanne Laporte, Sofia Macher, David Matas, Vitit Muntarbhorn, Willy Munyoki Mutunga, Robert Pace, Michèle Rouleau.